

Comment planter et entretenir mes haies ?

Plantation

La **préparation du sol est primordiale** pour permettre un bon développement racinaire et limiter le développement d'adventices. Les arbustes et petits arbres seront achetés en godets forestiers, de section carrée de préférence. **Ces godets assurent un excellent compromis coût/entretien/reprise.** Ces plants peuvent être plantés au pal, comme les vignes. Un arrosage de 1 à 2 litres d'eau par plant est nécessaire le jour de la plantation. La pose de filets de protection contre les animaux (lapins et lièvres) est conseillée dans les secteurs à risques.

Entretien

Il est prudent de prévoir l'arrosage, au moins la première année, pour sécuriser la reprise et l'implantation. En conditions très sèches, prévoir au minimum 6 arrosages la première année. Un goutte à goutte peut être installé, à utiliser avec modération, pour des arrosages ponctuels, afin de ne pas contrarier l'émission de racines profondes.

Les premières années, avant que les arbustes ne constituent une haie continue et ne couvrent le sol, **il est nécessaire de maîtriser l'herbe au pied des plants.** Un **désherbage chimique** avec des produits homologués pour les cultures ornementales est possible (sauf vignoble bio) mais peu compatible avec la définition d'une Infrastructure Agro-Écologique (IAE). Le **désherbage mécanique** est difficile du fait de la diversité de la conformation des plants conduits en cépées, dans le cas des haies. Il nécessitera des compléments manuels. Un **paillage** peut être efficace. Il faut privilégier un matériau biodégradable, d'une durée de vie de 4 à 5 ans. Les feutres (par exemple bois et jute) sont intéressants et exigent une pose soignée. Le **mulching** nécessite une épaisseur importante pour être efficace. Il faut donc apporter de gros volumes (100 m³/1 000 mètres) en valorisant, de préférence, la ressource locale : rafles, bois de taille de vigne ou de haie.

Une taille régulière, au moins une fois par an, est conseillée.

Dans le Vaucluse, les haies composites viticoles sont maintenues avec deux passages d'écimeuse, en juin et juillet.



▲ Haie composite viticole entretenue avec une écimeuse

À quel prix ?

La Chambre d'agriculture de Vaucluse a étudié les itinéraires techniques de cinq exploitations viticoles pendant dix ans :

► Les cinq premières années de l'implantation, il faut compter de 200 à 400 heures de travail/ 1 000 mètres, ajoutées au temps de travail consacré aux plants et, selon les sites, à la mise en place du goutte à goutte, des filets protecteurs et des herbicides. Il faut ajouter le coût de mécanisation.

Le coût total (fournitures plus travail) pour cette période de cinq ans est compris entre 3 500 et 7 500 €/1 000 mètres de vignes.

► Une fois la haie établie (à partir de la sixième année) : 10 à 40 heures de travail annuel pour 1000 mètres sont nécessaires.

Soit un budget annuel inférieur à 500 €/1 000 mètres.



ONCFS

Direction des actions territoriales
BP 20
78612 Le Perray-en-Yvelines Cedex
Tél. 01 30 46 60 50
Fax 01 30 46 60 57
oncfs.agrifaune@oncfs.gouv.fr
www.oncfs.gouv.fr

APCA

9, avenue George V
75008 Paris
Tél. 01 53 57 10 10
Fax 01 53 57 10 05
accueil@apca.chambagri.fr
www.apca.chambagri.fr

FNSEA

11, rue de La Baume
75008 PARIS
Tél. 01 53 83 47 47
Fax 01 53 83 48 48
fnsea@fnsea.fr
www.fnsea.fr

FNC

13, rue du Général Leclerc
92136 Issy-les-Moulineaux
Tél. 01 41 09 65 10
Fax 01 41 09 65 20
contact@chasseurdefrance.com
www.chasseurdefrance.com

Pour en savoir plus sur les financements possibles, la réglementation et la réalisation de diagnostics ou de scénarios :

Groupe Technique National Agrifaune Viticulture

Eric L'Helgoualch et Viviane Sibé, Chambre d'agriculture de Vaucluse
04 90 36 19 96/04 90 23 65 50

Sarah Potin et Lucie Gillioz, Fédération Régionale des Chasseurs
Languedoc-Roussillon 04 67 73 27 70

Les haies sont utiles à mes vignes et à la biodiversité : l'exemple du Vaucluse



Concilier agronomie, économie, environnement, faune sauvage.



Des haies dans mon vignoble : quel intérêt ?

L'implantation de haies profite au territoire et aux viticulteurs :

- ▶ **les haies maintiennent la diversité biologique** qui constitue un facteur de stabilité de l'agro-écosystème, le rendant moins sensible aux perturbations, réduisant la pression et les impacts parasites ;
- ▶ **les haies modèrent les effets du climat** en ralentissant l'écoulement de l'air, en réduisant les écarts de température, en limitant l'érosion éolienne et les dégâts mécaniques du vent ;
- ▶ **les haies limitent le transfert des polluants** vers les cours d'eau et les fossés ;
- ▶ **les haies favorisent l'infiltration de l'eau** et protègent les sols de l'érosion ;
- ▶ **les haies peuvent produire du bois de chauffage**, du bois raméal fragmenté, des petits fruits ;
- ▶ **les haies diversifient le paysage.**



▲ Paysage viticole agrémenté de haies

Où implanter mes haies ?

Un maître mot : connexion !

Une haie est pleinement valorisée lorsqu'elle est **connectée avec d'autres haies et d'autres milieux diversifiés** : bandes enherbées, bosquets, talus végétalisés, berges boisées, etc.



▲ Connexion par une bande fleurie entre la haie et la vigne

Si possible, laisser au moins 2,50 m entre la vigne et la haie

Des observations réalisées par la Chambre d'agriculture de Vaucluse montrent une concurrence significative pour une implantation proche (moins de 2,50 mètres) du premier rang.

Quel type de haie choisir ?

La haie composite est à la fois écologique, protectrice (vent) et esthétique.

Elle peut être simple ou double, et maintenue à différentes largeurs et hauteurs selon les essences choisies et l'entretien réalisé. Idéalement, elle est constituée d'un assortiment d'essences sur deux à trois étages.

Les haies composites viticoles : entretien facilité et intérêt écologique maintenu

Ces haies ont été expérimentées dans le vignoble vaclusien. Elles sont composées d'arbustes et d'arbrisseaux que le viticulteur maintient au gabarit de la vigne.

Les +	Les -
Mêmes effets positifs qu'une haie classique sur la circulation de l'eau, la conservation des sols et la biodiversité écologique.	Son effet sur les dégâts du vent est limité.
Emprise foncière modeste, (équivalente à une ou deux rangée(s) de vigne).	Elle a peu d'impact visuel sur le paysage.
Possibilité d'enjamber la haie avec les engins agricoles.	
Entretien facile avec une écimeuse.	



▲ Cette haie viticole a une emprise foncière similaire à celle d'une rangée de vigne

Quelles essences sélectionner ?

L'idéal est de choisir des végétaux présents dans le territoire, adaptés aux conditions de sol et de climat. En fonction de leur vitesse de croissance et de leur taille, les végétaux pourront être utilisés pour différents types de haies. La plus grande diversité des essences doit être recherchée pour favoriser la stabilité de l'écosystème et l'aspect paysager. Dans l'objectif d'augmenter la proportion d'insectes auxiliaires, il convient de ne pas trop diversifier. Des recherches montrent que 12 à 15 essences semblent un optimum pour favoriser la diversité de l'entomofaune (les insectes).

Quelques exemples d'essences à privilégier en Vaucluse : **Viorne tin** (*Viburnum tinus*) **Coronille glauque** (*Coronilla valentina glauca*), **Buplèvre ligneux** (*Bupleurum fruticosum*), **Alaterne** (*Rhamnus alaternus*), **Filaire** (*Phillyrea media*).

- ▶ Pour la liste complète des essences à privilégier, se reporter aux sites internet www.agriculture84.fr www.chasseurdulanguedocroussillon.fr



▲ Araignée sur Viorne lanthane dans une haie viticole